

Metz, le 21 décembre 2022

COMMUNIQUE

La commune de Lorry-Mardigny intègre l'Eurométropole de Metz.

A compter du 1^{er} janvier 2023, l'Eurométropole de Metz comptera 46 communes.

Le 7 mars 2022, le conseil municipal de Lorry-Mardigny a sollicité le retrait de la commune de la communauté de communes de Mad-et-Moselle et son adhésion à l'Eurométropole de Metz.

Le 30 mai 2022, le conseil métropolitain a délibéré en faveur de cette adhésion.

Le 18 novembre en Moselle et le 7 décembre en Meurthe-et-Moselle, les commissions départementales de coopération intercommunale ont rendu un avis favorable à cette demande.

A l'issue de cette longue procédure, la commune de Lorry-Mardigny intégrera donc l'Eurométropole de Metz au 1^{er} janvier prochain, devenant ainsi la 46^{ème} commune métropolitaine.

Lorry-Mardigny est la deuxième commune à intégrer l'Eurométropole depuis l'élection à la présidence de François Grosdidier, après Roncourt au 1^{er} janvier 2022.

www.eurometropolemetz.eu

www.facebook.com/EurometropoleMetz - www.twitter.com/EuromMetroMetz

www.instagram.com/EurometropoleMetz

Contact Presse : Marie SIMON | Direction de la Communication | Attachée de Presse

T. 03 57 88 33 41 | 06 38 55 04 18 | msimon@eurometropolemetz.eu